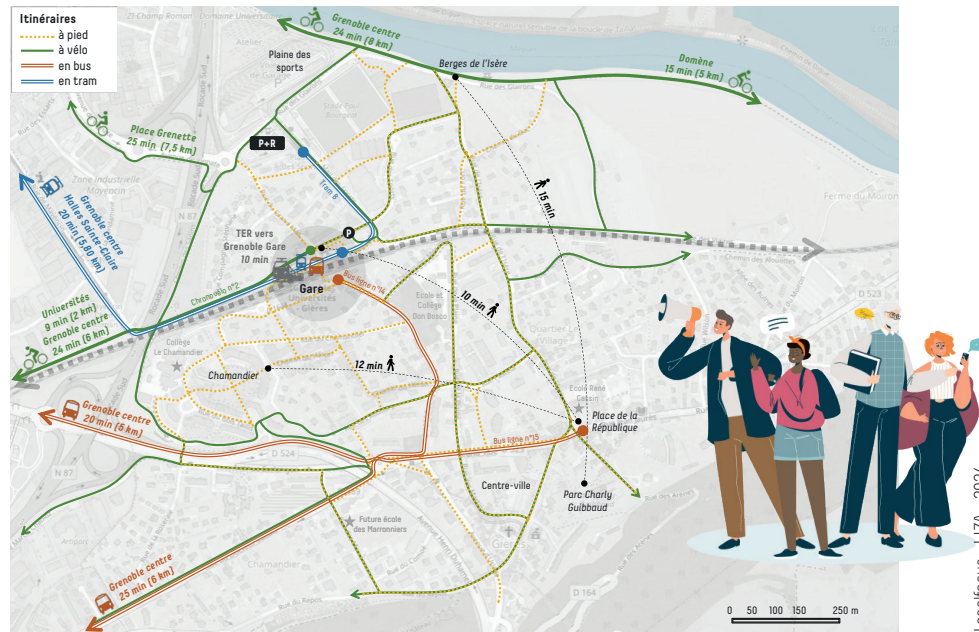


EXPÉRIMENTATION PLAN DE DÉPLACEMENT SECTEUR VILLAGE TESTER ET ÉVALUER POUR CONSTRUIRE LE MEILLEUR PROJET

SE DÉPLACER AUTREMENT !

Gières n'est pas une très grande ville. L'essentiel des déplacements peuvent être faits à pied ! Pour les trajets plus longs, les pistes cyclables se développent. Une Chronovélo arrive par exemple au niveau de la Gare de Gières et permet de rejoindre Grenoble en toute sécurité.



POUR LES TRAJETS QUE VOUS NE POUVEZ PAS RÉALISER À PIED OU À VÉLO, D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT :

- **Les transports en commun.** Plus d'informations sur mobilites-m.fr
- **Le covoiturage. Le saviez-vous ?** Une application dédiée à vos trajets quotidiens dans l'aire grenobloise existe (Grésivaudan, Voironnais, Vercors, Métropole de Grenoble). Plus d'informations sur lignesplus-m.fr

Je donne mon avis sur l'expérimentation : gieres.metropoleparticipative.fr

Vous préférez le format papier ? Des registres d'expression sont disponibles en mairie.

Du 02 octobre au 20 octobre, répondez à un questionnaire sur vos pratiques actuelles de mobilités. Les résultats nous permettront ensuite de mesurer les effets de l'expérimentation. https://fr.research.net/r/experimentation_gieres



Ne pas jeter sur la voie publique - Localfocus - WZA - 2024



EXPÉRIMENTATION PLAN DE DÉPLACEMENT SECTEUR VILLAGE



Tester et évaluer pour construire le meilleur projet



Un nouveau plan de déplacement est à l'essai dans le centre de Gières.

L'objectif ? Donner plus de place aux piétons et aux cycles !

Automne 2024

Été 2025

Lancement de l'expérimentation
Début des travaux : septembre

Bilan de l'expérimentation

Évaluation participative



Plus d'informations sur : gieres.metropoleparticipative.fr



CONTEXTE

Un nouveau plan de déplacement est à l'essai dans le centre de Gières.

L'OBJECTIF ? DONNER PLUS DE PLACE AUX PIÉTONS ET AUX CYCLES !

Depuis plusieurs années, la Métropole Grenoble Alpes et la Ville de Gières **améliorent vos déplacements au sein de la commune**. Ce travail a notamment été marqué par la mise en place du dispositif Mobil'Idées puis du projet Cœurs de Ville, Cœurs de Métropole. **Un diagnostic participatif a d'abord permis d'identifier des dysfonctionnements** liés à vos déplacements (trottoirs trop étroits, insécurité pour les cyclistes ...). Cela a donné lieu à des premiers travaux qui se poursuivent aujourd'hui. Sur le secteur Village, des défis bien particuliers ont été identifiés. Pour y répondre, une expérimentation urbaine va être menée. **Le but ? Tester des hypothèses d'aménagement tout en accompagnant progressivement les changements d'usages.**

- CIRCULEZ, Y'A TOUT À REVOIR**
- 60 %** des trajets de moins de 5 km se font aujourd'hui en voiture
- 85 %** des automobilistes se déplacent seuls dans leur voiture
- 1/4** des émissions de gaz à effet de serre sont liées aux transports
- 40 000 décès** sont attribués chaque année à l'exposition aux particules fines
**Chiffres clés à l'échelle nationale*

PÉDALEZ, MARCHEZ, Y'A TOUT À Y GAGNER

- Des déplacements **0 carbone**
- Des **bénéfices pour la santé** : l'OMS recommande de pratiquer 30 minutes d'activités physiques par jour, et **60 minutes pour les enfants**. Les déplacements actifs y participent !
- Des trajets plus agréables qui **améliorent votre bien-être**

NOUS SOMMES SUR LA BONNE VOIE

- Entre 2010 et 2020**, la pratique cyclable des habitants de la Métropole a quasiment doublé
- Le réseau cyclable métropolitain** offre désormais plus de **450 km** d'itinéraires
- Plus de **350 000 voyages** effectués chaque jour en transport en commun sur le réseau M Réso

Les efforts se poursuivent ! La Métropole Grenoble Alpes, le Syndicat des Mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) et la Ville de Gières continuent d'étendre et d'améliorer leur réseau cyclable. **L'enjeu est double : améliorer le confort et la sécurité des cyclistes actuels tout en donnant envie à de nouveaux usagers de se mettre au vélo.**

Dans le même temps, les cheminements piétons sont confortés et les transports en commun se développent. Vos collectivités accompagnent aujourd'hui ces changements de pratiques.

L'EXPÉRIMENTATION



LA RUE DE L'ISÈRE, LA RUE DE LA PLAINE ET LA RUE PASTEUR SONT DÉSORMAIS DES ZONES DE RENCONTRES. QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR MOI ?

- **Je suis piéton** : je suis prioritaire, je marche où je veux sur la voirie
- **Je suis cycliste** : je peux circuler dans les deux sens mais j'adapte ma vitesse et je respecte le code de la route. Je circule en priorité sur la rue de l'Isère.
- **Je suis automobiliste** : je ne dépasse pas les 20 km/h et je laisse la priorité aux piétons et aux cycles. Le stationnement est autorisé seulement sur les places de parking. Lorsque je dépasse un piéton ou un cycliste, je laisse 1 m de distance de sécurité.
- **Je suis livreur** : les rues sont étroites, je roule au pas. Je respecte les interdictions liées à mon gabarit.

Dans tous les cas, je reste courtois